

Approbation du précédent compte-rendu

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2019.

M. le Maire demande l'autorisation de rajouter 3 délibérations non présentées sur l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rajout.

Délibération 31-2019 : Conseil en Énergie Partagé entre la commune de Beaubery et le Syndicat Départemental d'Énergies de Saône-et-Loire (SYDESL).

La loi n° 005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique reconnaît un rôle à part entière aux collectivités et de leurs groupements dans la définition de stratégies de la maîtrise de la demande énergétique.

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, le SYDESL a souhaité, en partenariat avec la Région Bourgogne Franche Comté et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), et avec le concours du fond européen FEDER, s'engager afin de conseiller les collectivités et de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin qu'elles contribuent aux objectifs de 3x20 (20 % d'efficacité énergétique, 20 % de réduction des GES, 23 % d'énergies renouvelables).

Par délibération en date du 24 mai 2019, le Comité Syndical du SYDESL a approuvé la création d'un service destiné à accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets énergétiques et propose un Conseiller en Énergie Partagé (CEP). Le SYDESL met à disposition des collectivités qui en font la demande un agent, totalement indépendant des fournisseurs d'énergie et des bureaux d'études, qui devient l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour toutes les questions énergétiques.

La commune de Beaubery souhaite bénéficier des prestations proposées par le CEP du SYDESL et Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer en ce sens.

Les modalités d'actions du CEP sont définies dans la convention d'adhésion au dispositif d'accompagnement présentée en annexe.

Vu la délibération n° CS19-026 du Comité syndical du SYDESL en date du 24 mai 2019 relative à la mise en place d'un service CEP en partenariat avec l'Agence Technique Départementale ;

Vu la délibération n°CS19-041 du Comité syndical du SYDESL du 27 septembre 2019 relative à l'adoption d'une convention de partenariat entre le SYDESL et les communes pour la réalisation des prestations du Conseil en Énergie Partagé ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
Décide :

- d'autoriser le Maire à signer avec le SYDESL la convention définissant les modalités de mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Délibération 32-2019 : Appel à projets départemental 2020

Après avoir pris connaissance des instructions concernant le dispositif transitoire pour les territoires en 2020 « appel à projets départemental 2020 » du Conseil Départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**- ACCEPTE et S'ENGAGE à faire les travaux suivants :
AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS ET CENTRES BOURGS**

Pour un montant de 60 983 € H.T.

- **SE PRONONCE** favorablement sur la dépense globale dont le coût défini s'élève à : 60 983 € H.T.
- **PREND** acte de la possibilité de financement du projet par le Conseil Départemental
- **PROPOSE** de financer l'opération comme suit :

Subvention appel à projets départemental : 12 197 €
DETR : 18 295 €
Fonds propres : 30 491 €

DIT que la dépense ainsi créée fera l'objet d'une inscription au Budget Primitif 2020.

Délibération 33-2019 : Barème de la redevance d'assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité,

- DECIDE de ne pas modifier le barème de la redevance annuelle d'assainissement **à compter du 1er janvier 2020**, elle restera :
- **part fixe : 58,00 euros**
- **part proportionnelle : 1,50 euros par m3 d'eau potable facturée dans l'année.**

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.

Délibération 34-2019 : Acceptation devis THIVENT

Concernant les travaux de voirie prévus au BP 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le devis de l'entreprise THIVENT pour :

- l'aménagement de la VC 9 – La Roche pour un montant de 7 435.89 € HT

AUTORISE le maire à signer le devis et toutes les pièces administratives s'y rapportant.

Délibération 35-2019 : Ouverture de crédits

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDE d'effectuer une ouverture de crédits dans la limite du quart (1/4) des crédits votés au chapitre 21 de l'exercice 2019

Soit la somme de **39 214,50 €**

Délibération N° 36-2019 : Décision Modificative N° 1 : Augmentation du chapitre 012 (Charges de personnel) de 13 000 € et diminution du chapitre 011 (Charges à caractère général) – Voirie de 13 000 €

Délibération N° 37-2019 : Etat des lieux – prix matériel salle des fêtes

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'établir l'Etat des lieux avec le tarif du matériel comme suit pour chaque location de salle :

ETAT DES LIEUX

Salle des fêtes

Locataire :

Location totale :

Date de la manifestation :

Location sans cuisine :

Materiel	Quantité	Prix unitaire	Manquant	Total
CUISINE				
Placard portes coulissantes				
Assiettes plates	200	3.50		0.00
Assiettes creuses	100	4.00		0.00
Assiettes à dessert	100	2.00		0.00
Coupelles	100	1.50		0.00
Tasses	100	2.00		0.00
Plats inox creux	11	10.00		0.00
Plats inox plat	10	11.00		0.00
Saladiers	18	4.00		0.00
Corbeilles osier	34	2.00		0.00
Fourchettes	100	2.00		0.00
Couteaux	100	2.50		0.00
Cuillères à soupe	100	2.00		0.00
Cuillères à dessert	100	1.00		0.00
Coupes à champagne	100	1.50		0.00
Verres à eau	100	1.50		0.00
Verres à vin	100	1.00		0.00
Seaux à champagne	7	8.00		0.00
Pot-à-eau et carafes	10	4.00		0.00
Saladiers (blanc)	1	4.00		0.00
Plateaux	22	2.50		0.00
Placard inox (reserve)				
Assiettes plates	161	3.50		0.00
Assiettes creuses	64	4.00		0.00
Assiettes à dessert	157	2.00		0.00
Coupelles	18	1.50		0.00
Tasses	14+ 30 (carton)	3.00		0.00
Fourchettes	202	2.00		0.00
Couteaux manche noir	37	2.50		0.00
Couteaux inox	140	2.00		0.00
Couteaux manche beige	61	2.00		0.00
Cuillères à soupe	208	2.00		0.00
Cuillères à dessert	139	1.00		0.00
Coupes à champagne	6	1.50		0.00
Verres à eau	50	1.50		0.00
Verres à vin	56	1.00		0.00
Meuble avec tiroirs				
Tiroir 1				
Ouvre-boite	1	8.00		0.00
Couteau de boucher 15cm	1	20.00		0.00
Couteau de boucher 20cm	1	25.00		0.00
Couteaux à pain 20 cm	2	22.00		0.00
Fourchette à dents 30cm	1	9.00		0.00
Fourchette à dents 35cm	1	13.00		0.00
Couteaux marron 11cm	2	4.00		0.00
Ciseaux 21 et 16cm	2	3.00		0.00

Tiroir 2				
Fouet 50cm	1	25.00		0.00
Fouet 35cm	1	20.00		0.00
Fouet 25cm	1	18.00		0.00
Fouet 15cm	1	8.00		0.00
Araignée 17cm	1	10.00		0.00
Ecumoire 18cm	1	15.00		0.00
Grande cuillère service 30cm	1	12.00		0.00
Mini-louche	1	8.00		0.00
Louches diam: 9cm	9	9.00		0.00
Louche 250ml	1	10.00		0.00
Louche 500ml	1	15.00		0.00
Pince service 40cm	1	8.00		0.00
Tiroir 3				
Maniques	5	1.00		0.00
Meuble fermé				
Planche à découper 45*23	1	11.00		0.00
Planche à découper 64*36	1	22.00		0.00
Cul de poule diam 25	1	12.00		0.00
Cul de poule diam 29	1	16.00		0.00
Grande poêle inox à queue diam 32cm	1	54.00		0.00
Poêle acier à queue diam 39cm	1	40.00		0.00
Passoire chinois diam 23cm	1	34.00		0.00
Casserole à queue diam 24cm	1	24.00		0.00
Casserole à queue diam 20cm	3	20.00		0.00
Casserole à queue diam 16 cm	2	16.00		0.00
Casserole à queue diam 14cm	1	14.00		0.00
Plat à four 60*48	1	100.00		0.00
Marmite avec couvercle diam 40cm ht 20cm	1	90.00		0.00
Table inox				
Passoire à pied diam 36cm ht 16 cm	1	50.00		0.00
Marmite diam 40cm ht 23cm	1	90.00		0.00
Sauteuse diam 36cm ht 13cm	1	50.00		0.00
Sauteuse diam 33cm ht 16cm	1	44.00		0.00
Faitout et couvercle inox diam 40cm ht 40	1	100.00		0.00
				0.00
Poubelle avec couvercle 66L	1	20.00		0.00
Escabeau 2 marches	1	45.00		0.00
Plonge				
Paniers couverts	2	20.00		0.00
Paniers assiettes	2	26.00		0.00
Paniers verres	2	16.00		0.00
Poubelle noire avec couvercle 80L	1	20.00		0.00
TOTAL				0.00

ELECTRICITE :

	Entrée	Sortie	Conso.	Prix
Relevé compteur			0	0.18
Coût				0.00 €

REMARQUES A L'ENTREE :

Fait à Beaubery le :

Le locataire : (précédé par la mention : Lu et approuvé)

Le représentant de la mairie :

ETAT DES LIEUX DE SORTIE :

	Bon	A repasser	Pas fait
Ménage salle			
Ménage entrée			
Ménage bar			
Ménage WC			
Nettoyage WC			
Ménage cuisine			
Nettoyage des éléments			
Nettoyage vaisselle			
Nettoyage extérieur			

	Quantité	Prix	Coût
Nombre d'heures à effectuer		18	0 €

DEGRADATIONS :

<u>MONTANT DES DEGRADATIONS :</u>	0.00 €
--	---------------

TOTAL A PAYER :	0.00 €
------------------------	---------------

Fait à Beaubery le :

Le locataire : (précédé par la mention : Lu et approuvé)

Le représentant de la mairie :

Questions diverses :

1 - Compte-rendu bilan CEP par M. le Maire :

- Bâti : augmentation à l'école
- Non bâti : on peut diminuer l'éclairage public en coupant à 23 h 00 au lieu de 23 h 30

2 – Compte-rendu bilan SIE Arconce par M. AUFRAND : prix de l'eau augmentation 1 % tous les ans, pas de travaux sur Beaubery

- 3 – Lettre de M. VINCENT (Pompes funèbres) stipulant que les frais sont à la charge de la commune lorsqu'il doit ouvrir un caveau – à voir avec lui pour que ces frais soient à la charge de la famille
- 4 – Lettre Mme MC GUEUGNON (locataire) qui demande un changement de sa porte d'entrée : accepté à l'unanimité – faire faire un devis à M. COGNARD
- 5 – Compte-rendu Voirie communautaire par M. AUPOIL
- 6 – Problème saignées : les faire en biais et moins profondes
- 7 – Achats décoration Noël avec le Comité des Fêtes : environ 1 100 €
- 8 – Cérémonie des vœux : le dimanche 5 janvier 2020 à 11 h 00
- 9 – Bulletin Municipal présenté par G. AUPOIL – distribution en fin d'année
- 10 – Boulangerie : un couple du Maine et Loire intéressé – en attente
- 11 – Point sur les vols à l'atelier communal et le vandalisme : dossiers envoyés à l'expert : à l'atelier 5 337 € de perte et le vandalisme a coûté 8 000 € - matériel à racheter rapidement
- 12 – Adressage : demande de documentation et devis pour les plaques et panneaux
- 13 – Ordures Ménagères : suite réunion COM COM : une augmentation se fera en 2020 – la commune devra également payer des OM
- 14 – Défibillateur : contrôle le 06/12/19 par l'entreprise A Cœur Vaillant : contrat entretien proposé, formation proposée, changement de place (pour être accessible aux personnes à mobilité réduite)
- 15 – Site internet : proposition d'une prestation mensuelle
- 16 – Reçu note sur le radon, Beaubery au-delà du seuil, demande de renseignements au service : que faut-il faire à part ouvrir les fenêtres ?
- 17 – Elections municipales : prévoir la constitution d'une liste suite aux départs du 1^{er} adjoint et de 3 conseillers
- 18 – Prévoir une subvention supplémentaire en 2020 de 352 € à la Coopérative scolaire de l'école de Beaubery pour le remboursement de l'achat d'une tablette suite au vol du 30/10/19
- 19 – Prévoir une délibération en 2020 pour que les propriétaires de gîtes soient exonérés de taxe d'habitation

Fin de séance : 22 h 30